Extrait N° 4 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 25 MARS 2005

L'an deux mil cinq, le vingt cinq mars, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 16 mars 2005 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 21.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René – M. LESQUELIN Jean Hugues - M. ABELARD Georges – Mme BAILLIF Line Rose – M. DENNEMONT Jean Daniel – M. BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline – Mme SERMANDE Philomène – Mme MEZINO Sylvaine – Mme MARA Simone – M. AARON Jean Marc – M. GRONDIN Jules – Mme MARCHAND Gladys – M. TOUPIN Jean René – Mme LAMOLY Viviane – Melle CADAS Virginie – Melle ROMAINSTAL Géraldine – Mme CADAS Isabelle – M. FRINGUE Mickaël – M. RIVIERE Raphaël.

Absents : M. ESCHYLE Gilles – M. HOARAU Alex – Mme GRONDIN Céline – M. RIVIERE Lucien – Mme CADERBY Armande – M. FERRERE Eric – Mme GATELLE Marie Benoîte – M. DENNEMONT Nicolas.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 4 / Acquisition de matériels
- Approbation des plans de financement

Pour permettre la constitution des dossiers de demande de subvention, le conseil est invité à approuver le principe des opérations ci-dessous listées ainsi que les plans de financement définitifs :

1 – Acquisition d'un véhicule utilitaire pour le service environnement

Coût (TVA non perçue) : 32 845 €

Financement :

- Conseil Général – CAC 2005-2007	94 %	30 874.30 €
- Commune	6 %	1 970.70 €

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

2 – <u>Acquisition d'un décompacteur pour l'entretien des stades</u>

Coût (TVA non perçue) : 17 100 €

<u>Financement</u> :

- Conseil Général – CAC 2005-2007	94 %	16 074 €
- Commune	6 %	1 026 €

Invité à se prononcer, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le principe des opérations **« Acquisition d'un véhicule utilitaire pour le service environnement »** et **« Acquisition d'un décompacteur pour l'entretien des stades »**

- arrête les plans de financement définitifs correspondants tels que ci-dessus visés

- autorise le Maire à solliciter la prise des arrêtés de subvention correspondants dans les meilleurs délais.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS